



PARIS

CRACOVIE

Ocean Atlantic

Pacific Ocean

TAPUTAPUĀTEA

Polynésie française

Mot du Président de la Polynésie française



Signature du PACT du Polynesian Leaders Group

Il me revient l'insigne honneur de présenter le premier bien de Polynésie française proposé pour la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, celui du Paysage Culturel **Taputapuātea**, témoin de notre civilisation et de notre culture polynésienne.

Nous désirons ardemment transmettre aux générations à venir du peuple polynésien ainsi qu'à tous les citoyens du monde, les valeurs portées par notre patrimoine, au moyen de la reconnaissance de son caractère unique et universel par l'UNESCO.

J'ai l'intime conviction que cet espace sacré polynésien, reconnu comme tel par la communauté océanienne, demeure ancré dans la mémoire collective des habitants de nos îles, et s'inscrit bien au-delà du monde pacifique polynésien.

Peuple de tradition orale, l'expérience n'a pas été facilitée... mais nous sommes en mesure à présent d'offrir le résultat de nombreuses investigations menées auprès des derniers détenteurs de savoirs, pour les confronter aux écrits parvenus jusqu'à nous et datant des premiers contacts avec les navigateurs venus d'ailleurs.

Cette candidature s'attache à démontrer la valeur universelle exceptionnelle du paysage sacré de **Taputapuātea**, site majeur reconnu à l'échelle du Pacifique. Il est le site par excellence qui illustre les croyances et les valeurs polynésiennes, par l'importance et l'authenticité des traces matérielles et immatérielles laissées par les communautés qui s'y sont installées.

Cette reconnaissance mondiale à laquelle nous aspirons, rendra visible le site de **Taputapuātea** et son message au-delà même du monde polynésien et océanien. Nous faisons partie du peuple du plus grand océan du globe, et celui-ci a brillé par sa connaissance et sa maîtrise remarquables de son environnement. Ses multiples migrations à bord de grandes pirogues doubles sont de mieux en mieux connues et suscitent le respect.

Si aujourd'hui, malheureusement, de nombreuses pièces majeures, symboles des pouvoirs politiques et spirituels de nos ancêtres sont dispersées dans le monde au sein de collections de musées ou privées, il reste tout de même sur notre sol, le témoignage d'une partie des richesses de cette civilisation. L'aboutissement par la reconnaissance de la communauté mondiale représentée par l'UNESCO que nous appelons de nos vœux, confirmerait que la culture polynésienne et ce peuple de la pirogue ont su entrer dans le nouveau millénaire avec leurs atouts, leurs faiblesses et aussi leurs espoirs, alors même qu'un nouveau défi se lève, menaçant, face à nous, celui des changements climatiques.



Édouard Tereori Fritch
Président de la Polynésie française

Sommaire

• Le mot du Président de la Polynésie française	2
• Paripari Ōpōa - Taputapuātea déclamé par M. Kaina Tavaeari'i, dit « Pāpā Maraehau »	4 - 5
• Le mot du Ministre de la culture de la Polynésie française	6
• Taputapuātea, au cœur de la civilisation polynésienne océanienne Description textuelle des limites du bien proposé pour inscription	7
• Cartographie	8
• Le peuple de l'Océan	9
• Marae	10 - 11
• Justification des critères	12 - 15
• Déclaration d'intégrité	17
• Déclaration d'authenticité	18 - 19
• Déclaration de valeur universelle exceptionnelle	20 - 27
• Le paysage culturel Taputapuātea, un livre ouvert pour le peuple mā'ohi	28 - 29
• Témoignages	30 - 32
• Chronologie	33 - 34

— Partenaire de production et directeur de publication :

Service de la Culture et du Patrimoine - Pu no te Taere e no te Faufaa Tumu

— Co-rédaction : GIE Océanide, SCP, Tahiti Tourisme

— Sites web : www.culture-patrimoine.pf - www.tahititourisme.pf

— Crédits Photos : Danee HAZAMA, MATARAI, Jean-François, AMAR, SCP, Musée de Tahiti et des Îles



TAHITI
TOURISME



Paripari Ōpōa-Taputapuātea

déclamé par M. Kaina Tavaeari'i, dit « Pāpā Maraehau » :

« *MOU'A* *tei ni'a*, *TE-A'E-TAPU*
Te a'e-tapu ('e 'o) *Urufa'atiu*
Tū'ati nā tara e piti

Raro raro noa iho
Te MARAE VAEĀRA'I
E papa 'ei vauvaura'a Nō nā ta'o e va'u

TAHUA *tei raro*
MATA-TI'I-TE-TAHUA-ROA

E PAPE *tō 'u e vai nei*
VAI-TARA-TŌA, VAI-TĪARE
'O RO'I-TŌ-MŌANA
Hopuhopura'a nō te 'Aitō

'OUTU *tei tai*
MATA-HIRA-I-TE-RA'I
E PAPA *tei ni'a i taua 'outu ra*
Vauvaura'a nō TINIRAU-HUIMATA

Terā noa mai ra TE-AVA-MŌ'A
'Oia *tei parauhia ē*
TE-TAI-RAPA-TI'A
He'era'a nō ke Pape ō HĪVĀ
Hīvā i te topara'a-mahana
Hīvā i te hiti-mahana »

Un SOMMET culmine, TE-A'E-TAPU
Te-a'e-tapu et Urufa'atiu
Deux éminences inséparables

Dessous, juste en-dessous
Le SANCTUAIRE VAEĀRA'I
Piédestal où sont exposés les huit armes

Une PLACE PUBLIQUE s'étend dans la plaine
MATA-TI'I-TE-TAHUA-ROA

Mes COURS D'EAU s'écoulent inépuisables
VAI-TARA-TŌA, VAI-TĪARE
C'est aussi RO'I-TŌ-MŌANA
Eaux d'ablution pour les Braves

Une PÉNINSULE s'étire sur le littoral
MATA-HIRA-I-TE-RA'I
Une plate-forme domine cette péninsule
Elle assoit les prérogatives de TINIRAU HUIMATA

Et là-bas, s'étale TE-AVA-MŌ'A
Celle dont on dit qu'elle est
« La Mer Fortifiée de Pales de Rames »
Sur laquelle glisse l'Onde de HĪVĀ
Titans-Pêcheurs-d'Espaces de l'Ouest
Titans-Pêcheurs-d'Espaces de l'Est



Déclamation littéraire traditionnelle aux fins de nommer et ainsi révéler des composantes fondatrices d'un espace communautaire socio-politico-cultuel, allant du plus haut sommet vers une péninsule ou une pointe et jusqu'à la passe parfois, en passant par la place publique. Le *paripari fenua* constitue la carte identitaire d'un espace communautaire ou *va'a-mata'eina'a*. Il allie indications géographiques, toponymes, vestiges archéologiques et éléments sous-jacents de la mythologie associée au paysage dans un texte vivant et évolutif. À Ōpōa-Hotopu'u, le *paripari fenua* est prononcé à chaque événement culturel ou rituel ayant lieu sur le complexe du Marae Taputapuātea par M. Kaina Tavaearii, dit « Pāpā Maraehau », habitant d'Ōpōa, choisi et initié dès son enfance dans les années 1950 par ses grands-parents pour transmettre les savoirs traditionnels relatifs à Ōpōa et au *pū-marae* Taputapuātea. Le *paripari fenua* incarne le lien fondamental entre paysage et culture en Polynésie.

Le mot du Ministre de la culture de la Polynésie française

M. Heremoana Maamaatuaiahutapu

Bien culturel et naturel d'exception, Taputapuātea est auréolé depuis des temps immémoriaux, du *mana* de nos ancêtres, nos *tūpuna*, héritiers du peuple du Grand Océan, capables de naviguer sur des milliers de milles nautiques. Carrefour religieux, intellectuel, culturel et politique également, il continue de nous inspirer.

Identifié très précisément sur les 2 125 hectares composés de surfaces terrestre et maritime limitrophes hors zone tampon, il est le cœur de la spiritualité polynésienne qui sert l'âme *mā'ohi* comme en témoigne la présence de centaines de structures archéologiques, localisées tant sur son littoral qu'au cœur des vallées qui l'englobent.

Cet héritage demeure l'un de nos atouts les plus précieux, puisqu'il incarne entre autres valeurs, celles de la Paix, la Bonté et l'Unité, symbolisées par la pieuvre mythique Te Fe'e - Nui ; et celles de l'union, la confiance, la tolérance, la convivialité, l'esprit d'aventure et le risque librement accepté, face à l'adversité des éléments naturels.

La « Jeunesse polynésienne », celle composée des enfants scolarisés, issus des écoles qui jouxtent ce site et qui ont une démarche permanente de communion avec lui, et celle sortie du système scolaire qui, finalement ne font qu'une, chante merveilleusement bien son histoire. Elle la déclame et la danse aussi parfaitement.

Le collège CETAD de Fa'aroa a ouvert en 2015 la section patrimoine Océania, et cette création est le fruit de longues démarches entreprises parallèlement pour obtenir l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO de Taputapuātea. C'est un bon présage pour l'avenir.

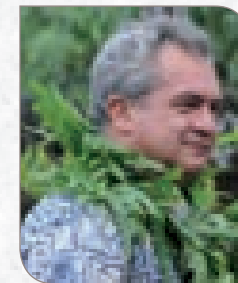
La quête identitaire du peuple *mā'ohi* se traduit par le besoin de comprendre d'où il vient pour affirmer qui il est, et prédire où il va.

Notre code du patrimoine vient de naître avec l'accord unanime des représentants de l'Assemblée de Polynésie française, lesquels ont adopté son 1^{er} Livre, dédié à la protection des monuments historiques, sites et espaces protégés. Ce livre sera complété par des dispositions de procédure pénale permettant aux agents publics de rechercher et constater les infractions à cette réglementation. Il en sera de même ensuite pour les textes ayant trait à la protection et la valorisation du patrimoine culturel immatériel.

Conscient que l'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO n'est pas une finalité, mais le début d'un autre projet pour Taputapuātea, je veux vous dire combien nous sommes fiers d'être Polynésiens et de posséder ce patrimoine issu de cette civilisation maritime.

Je veux enfin témoigner toute ma reconnaissance envers les passeurs de mémoire, nos *metua*, nos sages, qui, détenteurs des données essentielles, héritiers de nos traditions orales, ont accepté de les délivrer à toute la communauté.

M. Heremoana Maamaatuaiahutapu
Ministre de la culture de la Polynésie française



Taputapuātea, au cœur de la civilisation polynésienne océanienne

Taputapuātea se situe dans l'océan Pacifique au cœur de la Polynésie orientale, aire comprise entre Hawaï'i, l'île de Pâques et la Nouvelle-Zélande, formant le « Triangle Polynésien », immense étendue océanique constellée de petites îles éloignées formant le grand territoire océanique, Te-Moana-Nui-ō-Hivā occupé par l'ancienne civilisation *mā'ohi*, et dernière région à avoir été explorée et peuplée par les sociétés humaines il y a environ 1000 ans.

Carrefour religieux, intellectuel, culturel et politique rassemblant tous les archipels du Triangle polynésien, Taputapuātea a été le centre d'expansion et le point de convergence de réseaux s'étendant à une échelle considérable, plusieurs siècles durant.

Situation géographique

État partie : France

État, Province ou région : Polynésie française, Îles Sous-le-Vent, Île de Ra'iātea

Nom du bien : Taputapuātea

Coordonnées géographiques du centre approximatif à la seconde près :

- **Latitude :** 16° 50'29,04" S

- **Longitude :** 151° 22'20,56" O

Description textuelle des limites du bien proposé pour inscription

Le bien proposé pour inscription est composé d'une partie terrestre et d'une partie marine : il comprend deux vallées, une portion de lagon, le récif corallien barrière qui limite le lagon et une bande océanique au-delà du récif barrière.

La limite du bien forme un polygone qui commence sur le rivage au point A qui limite le bassin versant d'Ōpōa au nord-ouest et suit la ligne de crête, en englobant les bassins versants des vallées d'Ōpōa et Hotopu'u, et en passant par une série de sommets et points remarquables de la crête (points B à M), dont les plus importants sont les sommets des montagnes 'Orofātiu (point H, 825 m d'altitude) et Tea'etapu (point J, 770 m d'altitude). La ligne de crête se termine au point N du rivage, qui correspond à la limite traditionnelle du territoire de Hotopu'u, au lieu-dit Tepapatainuna, matérialisé par un rocher.

La limite se prolonge ensuite en ligne droite dans le lagon puis en mer jusqu'à 300 m au-delà du récif barrière au point O. La limite du bien comprend une bande océanique de 300 m de large et s'étire ainsi le long du récif barrière en suivant sa topographie jusqu'au point P. La limite revient d'abord en ligne droite vers le lagon jusqu'en bordure du massif corallien au point Q, puis ferme le périmètre du bien en ligne droite jusqu'au rivage au point A.

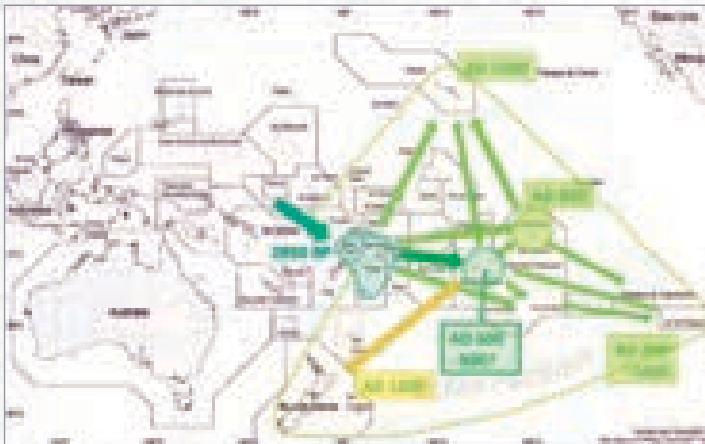


Le peuple de l'Océan

Il y a 1000 ans, les navigateurs polynésiens repoussaient les limites terrestres et s'aventuraient en haute mer à la recherche de nouveaux territoires vierges, de nouvelles îles à explorer et à peupler. Forts de savoir-faire nautiques qu'ils approfondirent au fil de l'eau, doublés d'un sens inné d'adaptation et d'osmose avec les éléments de la nature, ces explorateurs des temps mythiques, hardis navigateurs de l'hémisphère austral, firent de l'océan Pacifique un continent unique, leur vraie *terre ferme* et originelle, posant les bases d'une véritable civilisation de la pirogue, cet espace communautaire socio-politique que l'on appelle un *Vā'a*.

Migrations Polynésiennes

Les théories actuelles donnent à voir des migrations polynésiennes se déployant d'Ouest en Est, depuis la Polynésie occidentale (Samoa, Tonga, Wallis) vers la Polynésie orientale dès la fin du 1^{er} millénaire. Les îles de la Société ont ainsi pu servir de foyer d'expansion vers le reste de la Polynésie.



© Tous droits réservés

Des techniques de navigation sophistiquées

Les navigateurs polynésiens ont développé des techniques extrêmement sophistiquées de navigation sans instruments, s'appuyant sur une observation fine de la course des étoiles, du ciel et des éléments marins.

Cette expertise s'est doublée d'une grande compétence dans la construction d'embarcations hauturières solides, les pirogues doubles de voyage, résistantes au temps et aux mers du large du fait d'un judicieux assemblage flexible des parties principales qui les composent. Ces techniques de navigation et la construction de pirogues à toute épreuve ont permis aux navigateurs *mā'ohi* de couvrir des distances considérables, se rendant régulièrement aux îles Hawaï'i, en Nouvelle-Zélande ou à Rapa Nui. L'île de Ra'iātea, devenue lieu de lancement, de relâche ou de ralliement, et destination de nouvelles expéditions, s'est spécialisée dans les connaissances relatives à une navigation de plus en plus élaborée, avec l'implantation à Taputapuātea-Ōpōa d'une école pour maîtres-navigateurs *tahu'a-vā'a*, spécialistes également dans la constructions des grandes pirogues doubles de voyage.



© Tous droits réservés



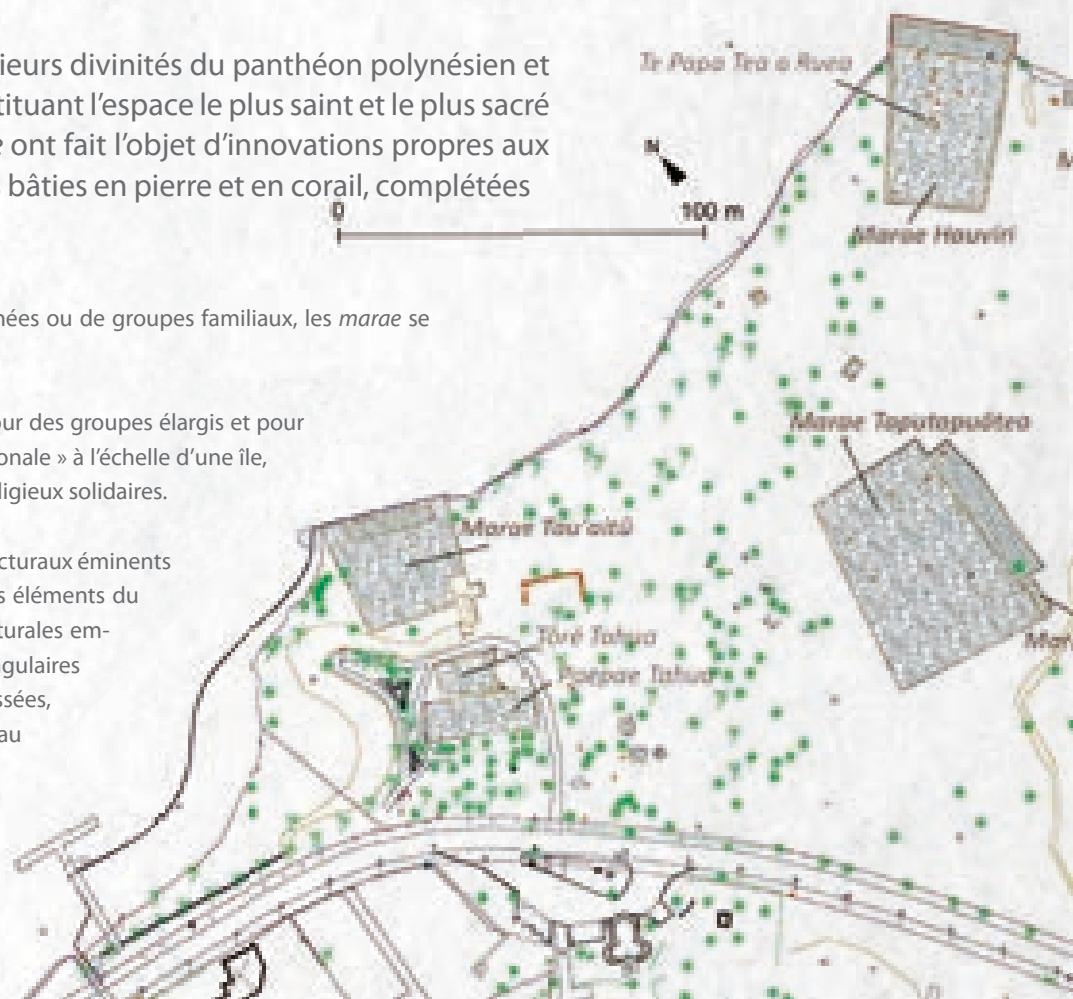
Marae

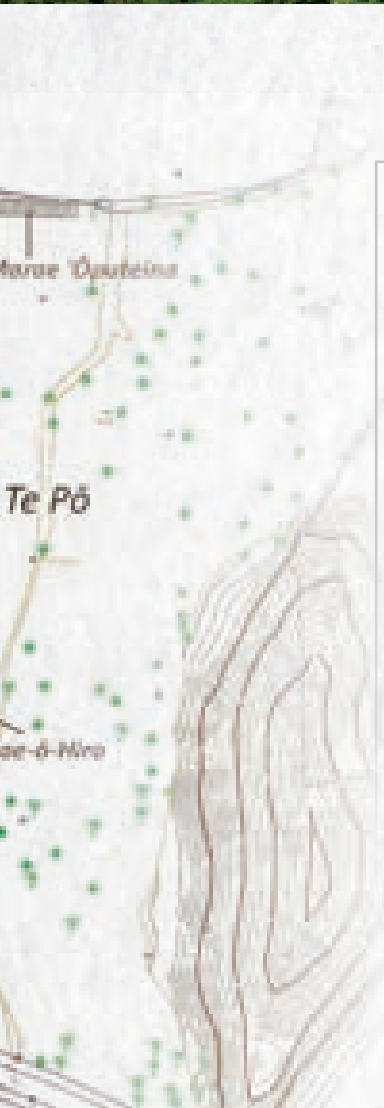
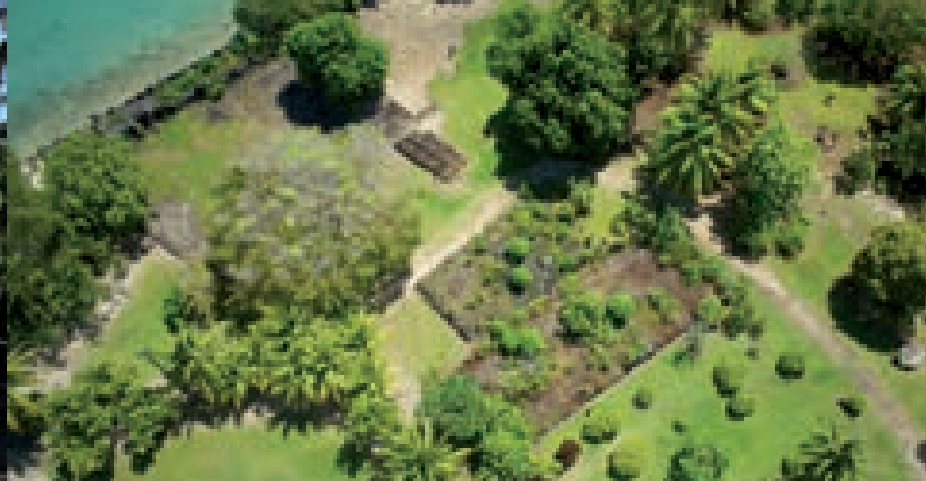
Les *marae* sont des monuments dédiés au culte d'une ou plusieurs divinités du panthéon polynésien et aux différents rituels de l'ancienne religion polynésienne, constituant l'espace le plus saint et le plus sacré du paysage cultuel et culturel. À partir du 14^e siècle, les *marae* ont fait l'objet d'innovations propres aux Îles de la Société, avec la construction de différentes structures bâties en pierre et en corail, complétées d'éléments rituels récurrents.

La plupart des vestiges de *marae* sont de taille modeste et sont ceux de maisonnées ou de groupes familiaux, les *marae* se situant à proximité des vestiges des habitations.

Certains *marae* avaient en revanche une fonction sociale à plus grande échelle pour des groupes élargis et pour des chefferies, quelques uns d'entre eux ayant même acquis une dimension « nationale » à l'échelle d'une île, voire « internationale » à l'échelle d'un réseau de chefferies alliées ou de réseaux religieux solidaires.

Les *marae* du complexe du Marae Taputapuātea représentent des exemples architecturaux éminents des *marae* monumentaux caractéristiques des Îles Sous-le-Vent. Orientés vers des éléments du paysage naturel très précis (sommet, passe...), ils regroupent les formes architecturales emblématiques des *marae* : pavages basaltiques quadrilatéraux, plateformes rectangulaires dénommées *ahu* et formées par des grandes dalles coralliennes et de basalte dressées, pierres dressées de différentes tailles. Ces monuments comportaient aussi jusqu'au 18^e siècle de nombreuses constructions et installations en bois aux différentes fonctions rituelles, entourés de nombreux arbres et espèces végétales sacrés et symboliques.





Le complexe du Marae Taputapuātea

Le complexe du Marae Taputapuātea, seul sanctuaire « international » répertorié au moment du contact avec les Européens, est le plus emblématique des complexes de *marae* de grandes chefferies qui ont émergé au 17^e-18^e siècles. Son histoire est liée au culte du dieu fondateur de l'univers *mā'ohi*, Ta'aroa. À la dernière période, son culte était dédié au dieu 'Oro, fils de Ta'aroa. *Marae* rattaché à la grande chefferie Tamatōa, le culte de 'Oro a été diffusé à grande échelle dans les archipels de Polynésie orientale et de nouveaux *marae* dénommés Taputapuātea ont été fondés dans différentes îles à partir d'une pierre originelle provenant de Taputapuātea - Ōpōa à Ra'iātea.

Le complexe du Marae Taputapuātea comporte de multiples plateformes. Ce site est connu de nombreux Océaniens à travers la Polynésie orientale et symbolise un lieu fondateur et originel de la civilisation polynésienne à très grande échelle.

Les *marae* de la vallée d'Ōpōa

Le paysage culturel de Taputapuātea comprend en particulier 83 *marae* très représentatifs des différents types de *marae* qui structuraient la vie spirituelle et l'espace social d'un territoire de chefferie *mā'ohi* des Îles Sous-le-Vent aux 17^e et 18^e siècles. Leur diversité de forme et de taille se rapporte aux différentes fonctions et strates sociales des communautés et de leurs rôles respectifs au sein de la chefferie. Leur répartition dans l'espace, combinée à celle des forêts anthropiques, explique l'organisation socio-territoriale de Taputapuātea : le haut et la moyenne vallée étaient dévolus à la production agricole par les habitants des rangs inférieurs et intermédiaires, tandis que le bas de vallée et le littoral étant réservés aux guerriers, prêtres, maîtres et chefs de haut rang qui assuraient les relations extérieures religieuses et politiques, grâce à leur maîtrise de la navigation.

Justification des critères

Le bien « Taputapuātea » est candidat à l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre des critères III, IV et VI, qui démontrent sa valeur universelle exceptionnelle.

CRITÈRE III

Taputapuātea apporte un témoignage exceptionnel de 1000 ans de civilisation *mā'ohi*.

Taputapuātea symbolise de manière remarquable l'expansion et le développement en réseaux de la civilisation polynésienne jusqu'aux confins de l'océan Pacifique oriental, dernière région du monde colonisée par les êtres humains à partir du 9^e ou 10^e siècle après J.-C.

Les forêts anthropiques anciennes et les nombreux vestiges archéologiques (terrasses horticoles, habitat, lieux de culte) qui ont structuré le paysage de la vallée d'Ōpōa, ainsi que le complexe du Marae Taputapuātea, situé stratégiquement — comme la majeure partie des espaces culturels de chef, les *marae ari'i* — sur le littoral, à la pointe de la péninsule Matahiraitera'i face à la passe Te-Ava-Mo'a, illustrent de manière exceptionnelle l'histoire du peuplement des îles de cette région du monde par les Polynésiens et l'organisation territoriale, sociale et religieuse ancienne de ce peuple. Ce paysage construit par les Mā'ohi traduit remarquablement leur compréhension intime de la Nature ; il est un témoignage insigne des savoirs et savoir-faire qu'ils ont capitalisés durant des siècles, avant l'arrivée des Occidentaux. Il atteste leur maîtrise continue de la navigation sans instrument à travers l'océan sur de très grandes distances pour atteindre les îles éloignées et circuler entre les archipels, ainsi que leurs modes d'utilisation des ressources naturelles et de transformation intentionnelle des milieux insulaires pour les rendre viables, s'y implanter durablement et s'y développer.

CRITÈRE IV

Les vestiges archéologiques de Taputapuātea offrent des exemples éminents du type de temples à vocation culturelle et sociale construits par le peuple Mā'ohi du 14^e au 18^e siècle : les *marae*.

Les *marae* de Taputapuātea sont un type de construction caractéristique des lieux de culte du peuple Mā'ohi des Îles de la Société. Lieux sacrés d'interface et de communication entre le monde des humains (*Te Ao*), le monde des dieux (*Te Ra'i*) et celui des ancêtres (*Te Pō*), les vestiges archéologiques à Taputapuātea, au nombre de 83, témoignent de manière exceptionnelle de la manière dont la vie spirituelle imprégnait toute la société *mā'ohi* ancienne et structurait le paysage.

La diversité de forme et de dimension des *marae*, de leurs pierres dressées et de leurs diverses plateformes bâties en pierre et corail, ainsi que leur répartition dans l'espace à Taputapuātea, dans la vallée jusque sur le littoral, sont spécialement représentatives des différents statuts et de la stratification de la société *mā'ohi* ancienne.





Le complexe du Marae Taputapuātea, en particulier, est un exemple éminent et caractéristique de la monumentalité des *marae* qui s'attache aux cultes des plus importants dieux du panthéon polynésien et aux grandes chefferies *ari'i* en compétition de prestige et de pouvoir. Le complexe a été au centre d'un très vaste réseau politico-religieux et culturel dans le Triangle polynésien. Dédié au culte du Mythique Dieu Bâtisseur Ta'aroa, puis à celui du puissant dieu 'Oro, il a rayonné notamment et à très grande échelle en Polynésie orientale aux 17^e et 18^e siècles : il a été « cloné » dans de nombreuses îles à partir d'une de ses pierres emportée en pirogue pour fonder un nouveau *marae* Taputapuātea, donnant ainsi son nom à plusieurs autres espaces sacrés secondaires, de même fonction toutefois que le *marae* premier et ce jusqu'à Hawaï'i et en Nouvelle-Zélande.

CRITÈRE VI

Taputapuātea est un paysage culturel associatif polynésien remarquable

Le complexe du Marae Taputapuātea, les vestiges archéologiques de la vallée d'Ōpōa, les éléments et monuments naturels sacrés (sommets, passe, péninsule, baies, vallée, îlot, sources, rivières...), la toponymie emblématique et les valeurs cosmologiques, mythologiques et humaines qui leur sont attachées constituent un paysage associatif qui matérialise le mythe primordial de fondation de l'univers *mā'ohi* par le dieu Ta'aroa, et dans son prolongement, l'histoire de la suprématie de la grande chefferie d'Ōpōa - Hotopu'u et du rayonnement du culte du dieu 'Oro à partir du complexe du Marae Taputapuātea. La grandeur spirituelle associée à Taputapuātea a notablement contribué à façonner le paysage culturel et à en faire un site religieux et historique prépondérant de la civilisation *mā'ohi*.

La tradition orale continue aujourd'hui de véhiculer, en langue vernaculaire, l'importance symbolique de Taputapuātea. Son paysage culturel associatif est un support remarquable qui permet de comprendre et d'exprimer la continuité du rapport spirituel des Polynésiens au monde, à leurs ancêtres et à leur propre histoire, et la manière spécifique de se les représenter, malgré la christianisation, la colonisation et les changements de modes de vie. L'importance du site a été progressivement revalorisée, d'abord par des écrits et des recherches archéologiques de 1925 à la fin des années 1960, puis par des visites en pirogues doubles traditionnelles qui, depuis le premier voyage de la pirogue hawaïenne Hōkūle'a en 1976, viennent régulièrement converger vers le complexe du Marae Taputapuātea à partir de différents archipels

de Polynésie orientale. La mémoire de sa portée spirituelle et historique est désormais réactivée, bien au-delà de la communauté locale qui a su conserver, à la source, les savoirs primordiaux liés à cet espace sacré et les transmettre. Pour les Polynésiens de la région qui s'y rendent en pèlerinage se ressourcer, ce haut-lieu symbolise les origines, il permet de communiquer avec leurs ancêtres et ainsi réinitialiser des savoirs et des pratiques anciennes, et de communier avec les autres peuples polynésiens dispersés à travers la Polynésie orientale mais partageant une racine commune.





Déclaration d'intégrité

Taputapuātea est un paysage culturel relique et associatif. Le périmètre du bien a été défini en s'appuyant sur les limites territoriales traditionnelles dessinées par des éléments naturels du paysage, de manière à intégrer tous les attributs matériels et immatériels du paysage culturel de Taputapuātea qui expriment sa valeur universelle exceptionnelle. Montagne sacrée, passe récifale sacrée, ilot, vestiges archéologiques, forêt anthropique patrimoniale, toponymes, sont autant d'éléments inséparables du complexe du Marae Taputapuātea décrits par le *paripari fenua*, déclamation coutumière qui définit le paysage culturel de Taputapuātea. C'est donc bien l'ensemble du paysage culturel relique et associatif qui permet de témoigner de façon exceptionnelle de la civilisation *mā'ohi* ancienne et de ses valeurs contemporaines.

Le paysage de la basse vallée de 'Ōpoa et du littoral s'est transformé de manière notoire depuis le 19^e siècle, avec la christianisation et la colonisation. Cependant, le paysage traditionnel continue à être clairement mis en évidence par plusieurs indicateurs clés, comme la parfaite superposition de la répartition spatiale des vestiges archéologiques dans la vallée de 'Ōpoa avec les forêts anthropisées par les Polynésiens, ou comme la répartition spatiale des différents *marae*, qui révèle les anciennes organisation territoriale et occupation du sol.

Les vestiges archéologiques dans la vallée de 'Ōpoa sont généralement bien conservés sous la végétation et aucun d'eux n'a fait l'objet de fouilles archéologiques. Le complexe du marae Taputapuātea a, quant à lui, déjà fait l'objet de fouilles limitées et de deux restaurations, il n'en conserve pas moins toutes les caractéristiques architecturales qu'il avait au 18^e siècle.



Déclaration d'authenticité

L'authenticité de Taputapuātea est attestée de deux manières : d'une part, de nombreuses informations crédibles et objectives confirment l'authenticité des attributs matériels majeurs justifiant la valeur universelle du bien ; d'autre part, les valeurs immatérielles et les traditions orales associées au paysage culturel de Taputapuātea sont envisagées du point de vue de la culture *mā'ohi* dans sa globalité, par comparaison et croisement d'information, et sont authentiques par leur convergence générale avec différentes sources documentaires. A titre d'exemple, la toponymie illustre parfaitement la continuité des connaissances culturelles traditionnelles de la vallée : elle est toujours exprimée en langue vernaculaire *mā'ohi* et montre la convergence entre les documents historiques et les traditions orales locales encore vivantes.

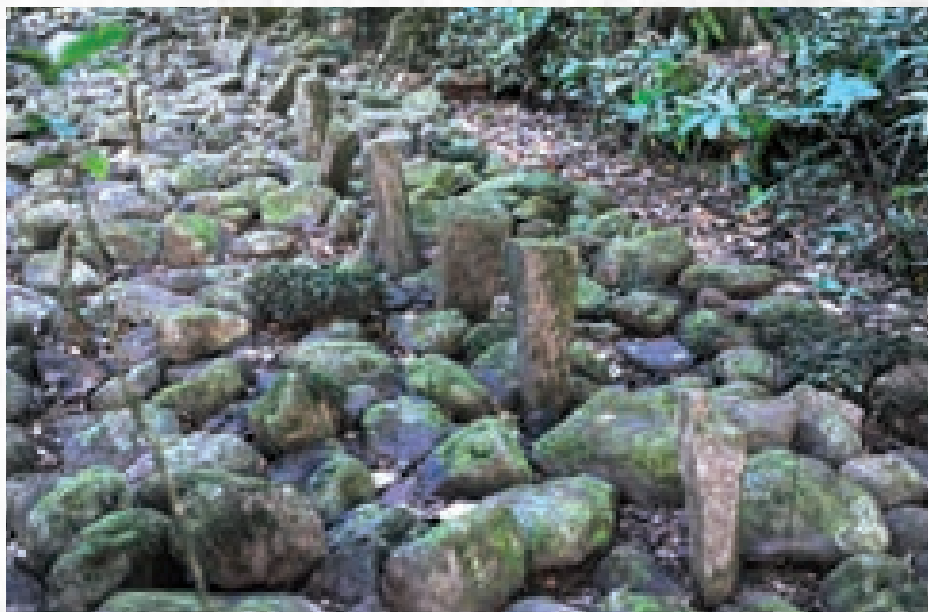
La diversité des versions des récits concernant les histoires locales et les principaux mythes atteste également du caractère vivant et stratégique de la tradition orale contemporaine qui se transmet dans les cercles familiaux, s'écartant souvent des versions officielles livresques ; cette diversité est également un gage fort de l'authenticité de la tradition orale elle-même et du caractère associatif du paysage culturel Taputapuātea.

En outre, les efforts investis pour rassembler l'ensemble des connaissances acquises sur le bien et pour transmettre et partager les savoirs traditionnels au travers de différents dispositifs scientifiques, scolaires et associatifs ont participé, ces dernières années, à consolider l'authenticité des éléments immatériels associés au paysage culturel.

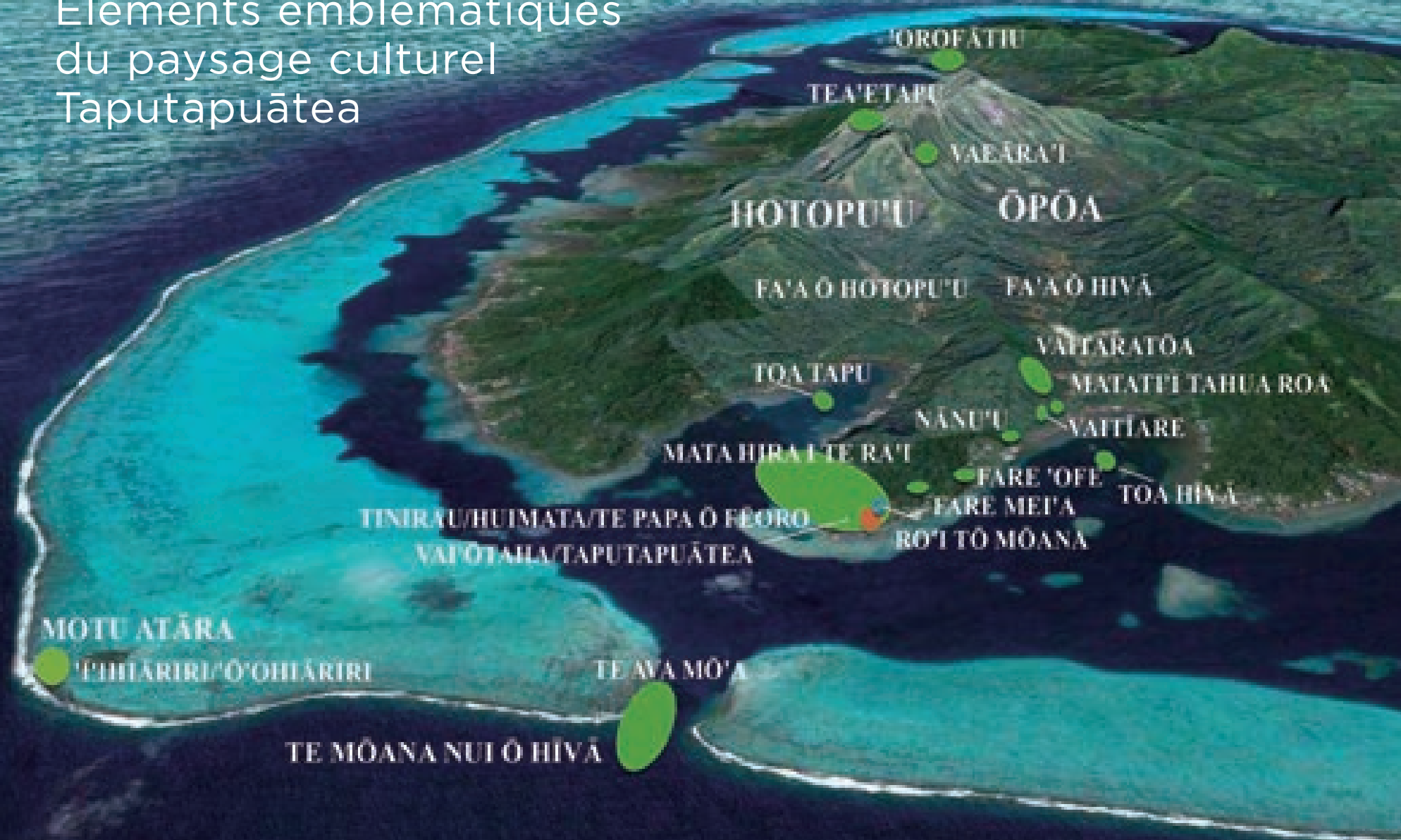
Les forêts anthropiques et les vestiges archéologiques du haut de vallée n'ont subi aucune transformation autre que l'usure du temps et l'envahissement par le milieu naturel depuis leur abandon brutal au début du 19^e siècle. Seuls certains vestiges du complexe du Marae Taputapuātea ont fait l'objet de restaurations dans les années 1960 et 1990, qui malgré certaines polémiques de détail entre experts, ont permis de ne pas altérer l'authenticité des *marae* et de l'espace du complexe.

Les grandes dalles formant le *ahu* ont été rehaussées, réajustées et consolidées lorsque nécessaire, certains pavages des cours des *marae* complétés ou très légèrement agrandis. Malgré ces travaux de restauration, les *marae* ont conservé toutes les caractéristiques originales des *marae* monumentaux de l'époque précoloniale, y compris une grande partie du matériel lithique d'origine.

Une documentation riche issue des témoignages laissés par les premiers explorateurs et les missionnaires permet d'avoir une iconographie et des descriptions qui attestent l'authenticité des *marae*, des organisations sociales de l'époque, des capacités de navigation et du réseau « international » lié au Marae Taputapuātea. Ces éléments sont confirmés par le corpus de tradition orale collectée auprès de la communauté de Ōpoa et Hotopu'u.



Éléments emblématiques du paysage culturel Taputapuātea



Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

Taputapuātea se situe dans l'Océan Pacifique au cœur de la Polynésie orientale, aire comprise entre Hawaïi, l'Île de Pâques et la Nouvelle-Zélande formant le « Triangle polynésien », immense étendue océanique constellée de petites îles éloignées et dernière région du monde à avoir été explorée et peuplée par les sociétés humaines il y a environ 1000 ans.

Taputapuātea forme un paysage culturel comportant en son cœur un site cultuel et politique ancien qui a joué un rôle majeur dans l'histoire de la civilisation polynésienne, le complexe du Marae Taputapuātea, situé stratégiquement entre terre et mer à la pointe d'une péninsule et indissociable du territoire traditionnel bien délimité dans lequel il s'inscrit : montagne sacrée Tea'etapu, forêts et multiples vestiges archéologiques dans les vallées de 'Ōpoa et Hotopu'u, passe sacrée Te Ava Mo'a dans le récif barrière ouvrant sur l'Océan, îlot (*motu*) Atāra et nombreux lieux-dits et toponymes liés à l'histoire et à la sacralité de Taputapuātea.

Paysage emblématique de la Polynésie, Taputapuātea est un haut lieu sacré du peuple *mā'ohi* et des peuples apparentés de la Polynésie orientale. Situé sur l'île de Ra'iatea anciennement appelée Hava'i, il constitue un paysage culturel relique et associatif unique.

En premier lieu, Taputapuātea témoigne de manière exceptionnelle d'un type d'édifice à vocation culturelle et sociale, les *marae*, construits par le peuple *mā'ohi* du 14^e au 18^e siècle après J.-C.

Le terme de *marae* désigne des espaces sacrés communautaires que l'on rencontre dans toute la Polynésie. A partir du 14^e siècle, les *marae* ont fait l'objet d'innovations propres aux Îles de la Société, avec la construction de différentes structures bâties en pierre et en corail. En particulier, les *marae* du complexe du Marae Taputapuātea représentent des exemples architecturaux éminents des *marae* monumentaux caractéristiques des Îles Sous-le-Vent. Orientés vers des éléments du paysage naturel très



précis, ils regroupent les formes architecturales emblématiques des *marae* : pavages basaltiques quadrilatéraux, plateformes rectangulaires dénommées *ahu* et formées par des grandes dalles coralliennes et de basalte dressées, pierres dressées de différentes tailles etc. Le *ahu* du Marae Taputapuātea est la partie la plus sacrée du site et recouvre en son cœur un *ahu* plus petit et plus ancien, de même que le pavage de la cour recouvre un niveau antérieur, traduisant un agrandissement caractéristique des évolutions religieuses et des compétitions de prestige et de pouvoir intenses entre les chefferies des Îles Sous-le-Vent de la période des chefferies *ari'i* puissantes jusqu'au début du 19^e siècle.

Lieux de culte éminents et temples à ciel ouvert à l'interface entre le monde des vivants (*Te Ao*) et le monde des ancêtres et des dieux (*Te Pō*), les *marae* du complexe du Marae Taputapuātea sont l'une des expressions matérielles les plus abouties de la religion polynésienne ancienne et du culte des dieux du panthéon polynésien.

Ils sont aussi l'expression politique de la suprématie de la chefferie Tamatoa de 'Ōpoa qui a rayonné aux 17^e et 18^e siècles au travers d'un réseau d'alliance religieuse et politique à l'échelle immense de la Polynésie orientale, grâce notamment à la maîtrise continue de la construction des pirogues et de la navigation. La diffusion du culte du dieu 'Oro auquel le Marae Taputapuātea était dédié s'est manifestée par la réplique de nombreux *marae* Taputapuātea en Polynésie orientale (Îles du-Vent, Îles Tuamotu, Îles Cook, Îles Australes...) ou par l'adoption du nom en tant que toponyme (Hawaii, Nouvelle-Zélande).

La reconnaissance par l'UNESCO des *marae*, dans leur dimension matérielle et spirituelle, équivalente, pour une immense zone géographique, à celle d'autres types de temples monumentaux pour d'autres religions dans d'autres parties du monde, comblerait un manque indéniable et contribuerait à leur sauvegarde durable.

En second lieu, en tant que paysage relique, Taputapuātea témoigne également de manière exceptionnelle de 1000 ans de présence de la civilisation *mā'ohi* et de la manière dont les Polynésiens ont peuplé les îles, organisé l'espace fonctionnel et social et modelé le paysage pour arriver à y vivre durablement.



Possédant de remarquables savoirs et techniques de navigation, les groupes humains partis en pirogues doubles de Polynésie occidentale (Îles Samoa et Tonga) vers le 9^e ou le 10^e siècle, ont réussi à atteindre contre les vents dominants l'archipel éloigné des Îles de la Société et à les explorer.

Les premiers habitants ont emporté avec eux leurs plantes et leurs animaux, moyens de subsistance pour le voyage autant que pour la colonisation de nouvelles terres. Ils ont utilisé leurs savoir-faire en agriculture et en pêche pour valoriser l'ensemble des ressources locales et celles transportées en pirogue pour réussir à s'implanter durablement dans ces petites îles éloignées et les rendre viables. Les espaces de vie dans le haut de la vallée de 'Ōpoa sont encore aujourd'hui matérialisés par les vestiges archéologiques de maisonnées et de terrasses horticoles se situant dans des forêts reliques plantées par les Polynésiens pendant des siècles dans les zones où les terres sont les meilleures.

Ces forêts anthropiques, **œuvre des Polynésiens**, sont formées d'espèces végétales utiles, importées en pirogue et désormais naturalisées au même titre que des plantes alimentaires et médicinales. Ces espaces habités et façonnés au fil des siècles aux Îles de la Société apportent un témoignage exceptionnel de ces « paysages transportés » (Kirch, 1984) construits conjointement par la Nature et par les sociétés polynésiennes.

Les vestiges archéologiques et la toponymie de Taputapuātea montrent également de façon remarquable comment les sociétés *mā'ohi* se sont structurées et ont finalement stratifié leurs territoires locaux en différents espaces fonctionnels et socio-politiques (espaces d'habitat, horticoles, politiques et religieux) qui se lisent dans le paysage. Le paysage culturel de Taputapuātea comprend en particulier 83 *marae* très représentatifs des différents types de *marae* qui structuraient la vie spirituelle et l'espace social d'un territoire de chefferie *mā'ohi* des Îles Sous-le-Vent aux 17^e et 18^e siècles.

Leur diversité de forme et de taille se rapporte aux différentes fonctions et strates sociales des communautés hiérarchisées au sein de la chefferie.

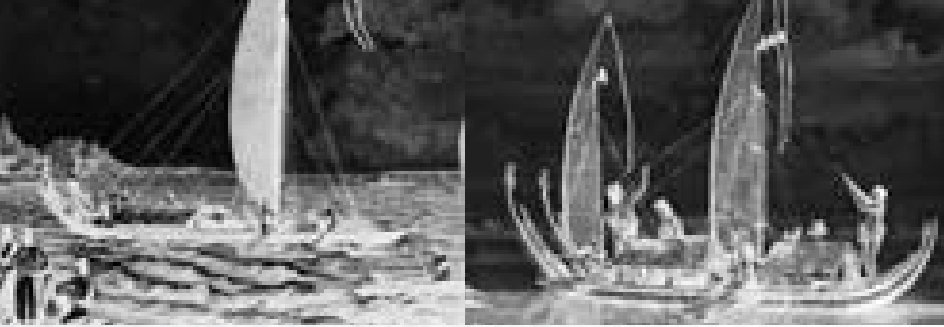
Leur répartition dans l'espace, combinée à celle des forêts anthropiques, explique l'organisation socio-territoriale de Taputapuātea : **le haut et la moyenne vallée étaient dévolues à la production agricole par les habitants des rangs inférieurs et intermédiaires, tandis que le bas de vallée et le littoral étant réservés aux guerriers, prêtres et chefs de haut rang qui assuraient les relations extérieures religieuses et politiques, grâce à leur maîtrise de la navigation.**

Enfin, Taputapuātea est aussi un paysage culturel associatif unique. L'importance du complexe du Marae Taputapuātea est attachée au mythe cosmogonique polynésien de fondation du monde par le dieu Ta'aroa, descendu sur la montagne Tea'etapu qui domine les vallées de 'Ōpoa et Hotopu'u. Il y aurait construit le Marae Vaeāra'i, le marae originel à partir duquel le Marae Taputapuātea a plus tard été fondé et dont il est en quelque sorte l'émanation sacrée sur le littoral.

Le *paripari fenua*, discours traditionnel de présentation du territoire local, créé ainsi un lien inséparable entre le complexe du Marae Taputapuātea et l'ensemble des éléments naturels majeurs du paysage qui fondent l'unité et la cohérence de ce territoire sacré. Les vestiges archéologiques, les éléments naturels, la toponymie et les mythes cosmogoniques forment ainsi un paysage associatif qui matérialise le symbole de l'origine pour de nombreux Polynésiens.

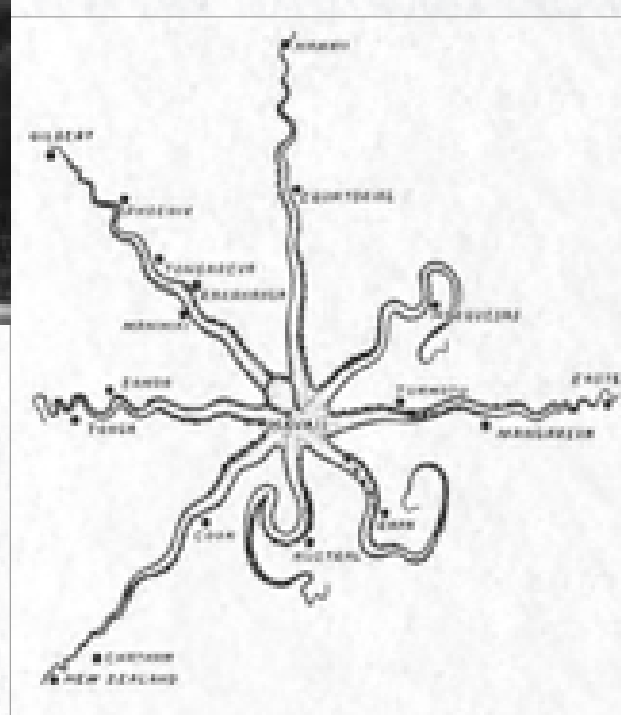
La continuité de la tradition orale et la revalorisation de l'importance spirituelle et historique de Taputapuātea depuis le 20^e siècle contribuent à la renaissance culturelle polynésienne et au sentiment partagé par de nombreux Polynésiens que ce site incarne la racine commune qui permet de se situer dans le prolongement des ancêtres ; c'est le lieu de partage et de célébration d'une identité commune entre les peuples dispersés de la Polynésie orientale, au-delà même des frontières actuelles des États. Ainsi s'explique l'engouement pour les voyages en pirogues traditionnelles convergeant vers Taputapuātea et les démarches de pèlerinage que certains entreprennent en se rendant à Taputapuātea pour se ressourcer spirituellement.





La carte de Tupaia

La carte de Tupaia a été dessinée par le Maître-Navigateur Tupaia originaire de Ra'iātea, enrôlé par le Capitaine Cook à bord de son navire l'Endeavour en 1769. Elle représente l'ensemble des îles connues par le maître, et témoigne de son extraordinaire connaissance et d'une capacité d'orientation qui forcèrent l'admiration de Cook et de ses lieutenants. Tupaia pouvait indiquer précisément l'orientation de son île natale, Ra'iātea, en se fiant aux seules étoiles et ce jusqu'à sa dernière escale à Batavia (Jakarta – Indonésie) où il mourut.



© Tous droits réservés

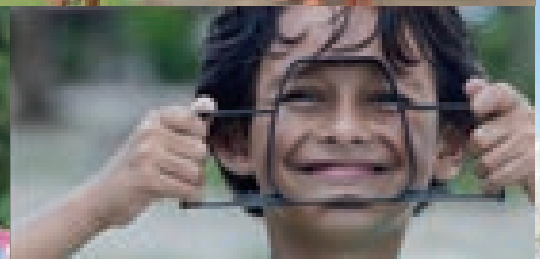
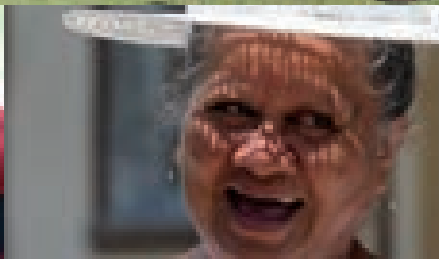


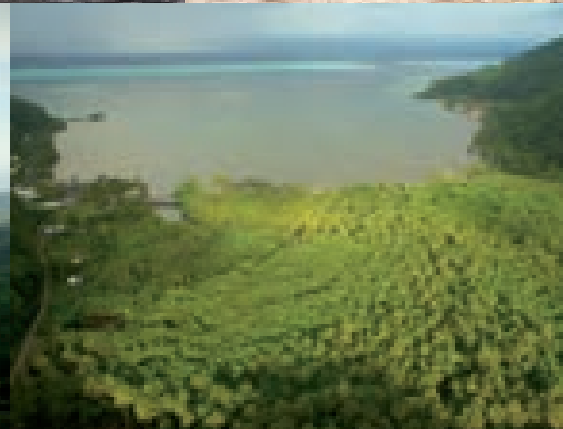
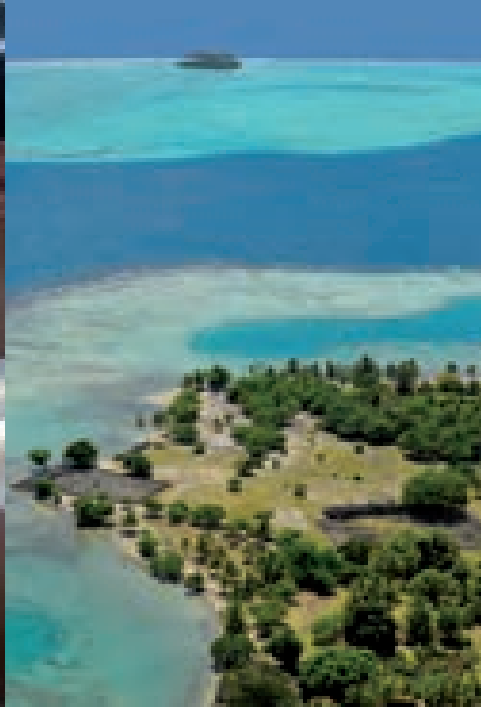
© Tous droits réservés



Paysages transportés

À bord des pirogues au long cours, plantes utiles et comestibles tel le *tī* (*Cordyline*) et animaux tels que le cochon, le poulet ou le chien constituaient le ciment de subsistance pour s'implanter durablement sur les petites îles éloignées et les rendre viables. La forêt anthropique de Taputapuātea représente une relique de ces espèces importées par les pirogues doubles.





Le paysage culturel Taputapuātea, un livre ouvert pour le peuple *mā'ohi*

Le « paysage de TAPUTAPUĀTEA », bien culturel d'exception est gravé dans la mémoire collective des populations de nos îles, et de façon plus vaste dans celle du monde polynésien du grand Pacifique ; mais il s'inscrit aussi bien au-delà.

Taputapuātea, une communauté engagée

Ce haut lieu sacré est un vaste espace de surfaces terrestre et maritime limitrophes qui s'étend sur 2 125 hectares, hors zone tampon, et est reconnu par la communauté Océanienne *mā'ohi* comme étant le berceau de la spiritualité polynésienne et le fondement de sa civilisation.

Grâce à l'initiative associative et à une communauté locale ancrée dans sa terre et enracinée dans ses valeurs — à l'origine du projet de candidature —, les pouvoirs publics polynésiens, avec le soutien de la France, se sont investis dans le portage de cet ambitieux projet de labellisation de ce bien polynésien comme témoin exceptionnel d'une ancienne civilisation *mā'ohi* au rayonnement culturel vaste et toujours vivant.

Cet ouvrage de longue haleine est l'engagement au quotidien du chef de projet du conseil d'expert, élu territorial, du président de l'association Na Papa e Va'u, comme du maire de la commune de Taputapuātea — président du Comité de gestion —, suivi par son conseil municipal, et à travers eux, il s'exprime par le travail assidu de la communauté toute entière qu'ils représentent, en partenariat avec le service de la culture et du patrimoine et les services du Pays.

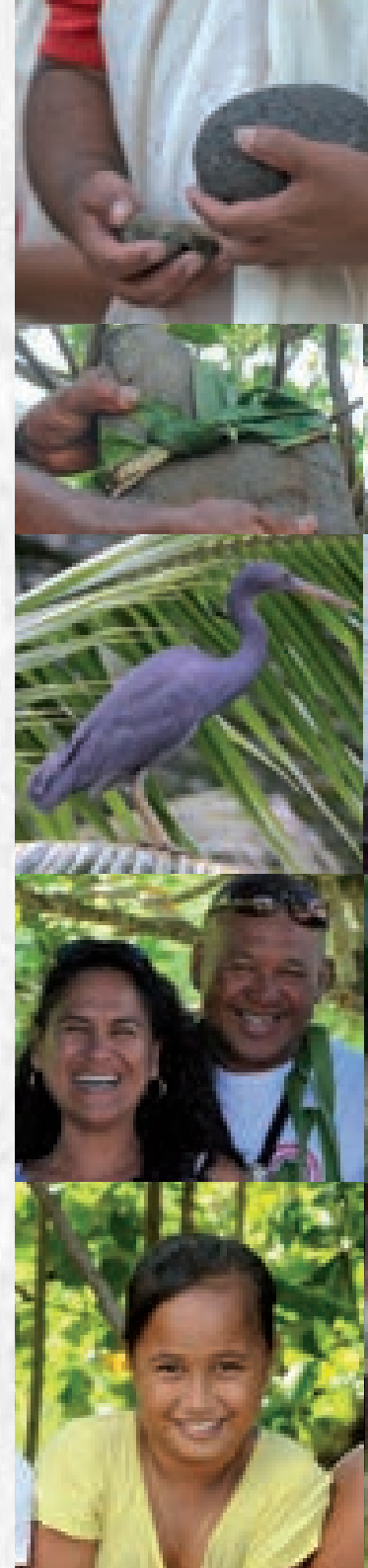
La jeunesse qui incarne cet atout précieux exhorte sa fierté d'être polynésienne et de posséder ce patrimoine unique et universel ; elle aussi s'est engagée dans une démarche permanente de communion

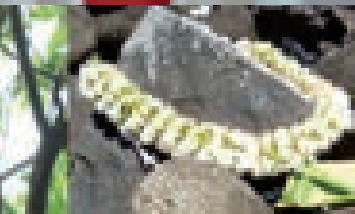
avec ce site, qu'elle se réapproprie en contant son histoire par le chant, l'art oratoire et la danse notamment.

Ces dignes héritiers des savoirs transmis par les *passeurs de mémoire* que sont nos Anciens, nos *metua*, nos sages, humbles gardiens des paroles essentielles de nos traditions orales, assureront avec bonheur et la tête haute la continuité de ce relais envers leurs cadets de demain. Car chacun d'entre eux a pris conscience, avec leurs aînés, qu'obtenir le Label du Patrimoine Mondial de l'UNESCO n'est pas une finalité, mais le début d'un autre grand projet, commun, pour l'avenir de Taputapuātea et pour le partage d'une connaissance et d'une sagesse extraordinaires avec l'humanité toute entière.

Cette communauté locale a fait le choix de présenter pour la postérité, Taputapuātea à l'expertise de celles et ceux qui ont la noble mission au sein de l'Organisation des Nations Unies, de « *contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples* ».

Une très grande majorité s'est déjà engagée, et elle s'investit dans les efforts continus à produire, pour la mise en place d'une stratégie concertée de valorisation et de protection du complexe du Marae Taputapuātea, par l'aménagement et la préservation du paysage culturel qui l'inclut et par la valorisation des traditions orales.





Malama Honua Worldwide Voyage

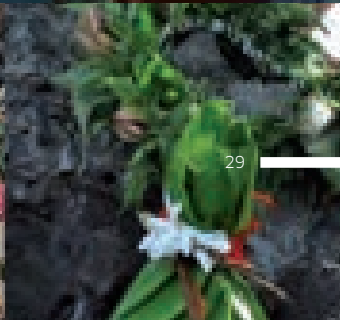
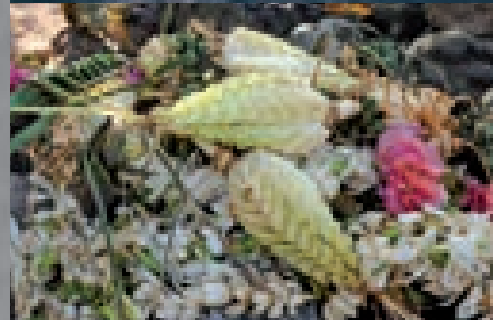
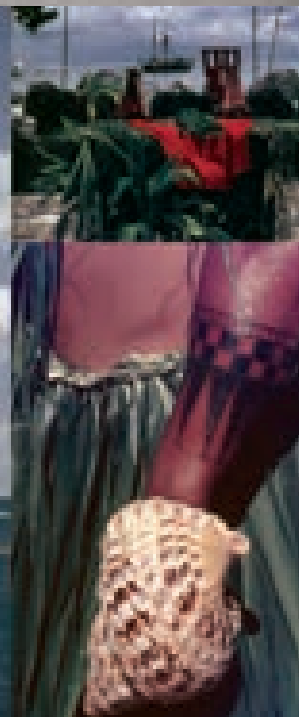
L'objectif majeur est de sensibiliser le Monde au devenir des océans et porter un message environnemental et humaniste sur le besoin d'une solidarité mondiale pour l'avenir de notre planète. Porteuses de pierres issues de la vallée Arata'o d'Ōpōa offertes rituellement au moment de leur départ, les pirogues hawaïennes se sont faites ambassadrices de la demande d'inscription de Taputapuātea au patrimoine mondial de l'UNESCO, exprimant le soutien des sociétés polynésiennes à la reconnaissance de Taputapuātea comme haut-lieu de signification dans l'histoire humaine.

La renaissance des grandes pirogues doubles de voyage

Depuis 1976, Taputapuātea est à nouveau au cœur de réseaux étendus liés à la redécouverte de la navigation polynésienne dite « sans instruments ». Par cinq fois, des pirogues doubles traditionnelles venues de l'ensemble de la Polynésie orientale ont convergé vers Ōpōa – Hotopu'u, réaffirmant la place de Taputapuātea au cœur d'une alliance socio-culturelle polynésienne dans une perspective de « retour aux sources ».

C'est également à Ōpōa que s'est récemment réuni le Polynesian Leaders Group afin de préparer ensemble la COP 21.

« Taputapuātea » témoigne ainsi du fait que la reconnaissance des valeurs autochtones relevant de traditions orales peut être conciliée avec l'anticipation et la préparation des hommes aux grands enjeux de demain, tels que le réchauffement climatique et la montée des eaux dans le Pacifique. Le dernier rassemblement inter-insulaire des grandes pirogues doubles, tenu en 2014 à Taputapuātea, a ainsi inauguré le « Malama Honua Worldwide Voyage », un tour du monde en pirogue traditionnelle afin de porter le message suivant : « Ensemble, préservons notre île-planète ».

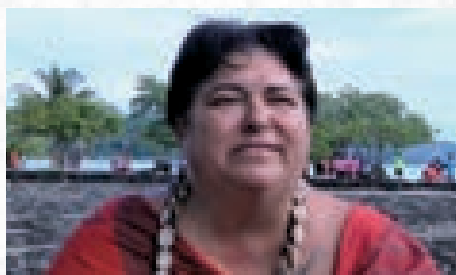


Témoignages



Billy Richards,
membre de la Polynesian
Voyaging Society, membre de
Hōkūle'a depuis 1975

« En 1976, nous cherchions à nous redécouvrir : Qui sommes-nous, d'où venons-nous ?... Et, lorsque nous sommes venus ici, nous avons eu le sentiment que nous avions trouvé notre «*pikohu pito*» —(matrice) — ; nous nous étions retrouvés » (min 5-6)
« Le Capitaine Cook le disait lorsqu'il voyageait autour du Pacifique et qu'il entendait la similitude de nos langues, il nous appelait «la plus grande Nation au monde». »



**Dr. Lilikala
Kame'eleihiwa,**
historienne, professeur à
l'Université de Hawaï'i

« Pour les Hawaïens, Taputapuātea est le point d'origine de notre religion et de notre Histoire. [...] Les pirogues appartiennent à tous les Polynésiens, et elles trouvent leur origine ici, à Taputapuātea, à Ra'iatea. Nous devons venir ici pour commencer ce voyage ancestral autour du monde.
En Polynésie, dans le Pacifique, Taputapuātea est cette *pierre* laissée par nos ancêtres et qui nous prépare pour les temps futurs. »



© Tous droits réservés

Nainoa Thompson,
maître-navigateur,
membre de la Polynesian
Voyaging Society

« J'ai été content de voir que le site était mieux entretenu, mieux protégé que lorsque je suis venu en 1976. »





Éric Komori, archéologue

« Taputapuātea est dans les légendes de Hawaï'i, en Nouvelle-Zélande et dans plusieurs autres îles de Polynésie. Il est le lieu qui représente Hāvāikī, qui est aussi Ra'īātea, comme source de *mana* ; il est reconnu comme étant le centre de la Polynésie. La Polynésie est comme une pieuvre, avec toutes ses tentacules s'étirant de part et d'autre de cet espace ; et au centre de la pieuvre, se trouve Ra'īātea, Hāvāikī ; et au centre de Hāvāikī, je pense qu'il y a le *marae* Taputapuātea. »



Kaina Tavaearii, « Pāpā Maraehau », Tahu'a Vāna'a Tumu / Maître des Sagesses anciennes, membre de l'association « Nā Papa e Va'u »

« C'est ici que l'on a réuni à nouveau notre peuple, sur son Temple-Premier. [...] ils viennent chercher le *mana* ; le *mana* qui se trouve sur ce site. Car, il n'existe aucun autre lieu où l'on peut obtenir cette chose-là, sinon à Taputapuātea ; parce qu'on a toujours dit de lui qu'il est : « La terre mythique, le sanctuaire primordial, la passe civilisatrice ». Aussi, quelle terre, dans toute la Polynésie, pourrait se prévaloir de détenir la même sacralité que Hāvāi ? – une seule : cette île-ci ! »



Kala Baybayan, Fille du navigateur Tchad Kalepa Baybayan

« Vous savez il y a de nombreuses raisons pour lesquelles ce lieu est si unique... Spirituellement, culturellement, nous sommes tous liés. « *Malama honua* » signifie « prendre soin de notre île-planète » ; c'est vraiment un lieu très spécial. Et nos ancêtres, notamment nos ancêtres ici de Taputapuātea, ils connaissaient cela [...]. Et je crois que pour moi, la nouvelle génération qui arrive, nous faisons face à un monde qui est en train de perdre ses connexions à la Nature. C'est pour cela qu'il est important de préserver ce lieu, de prendre soin de ces liens qui nous lient à cet espace. De manière générale, nous avons pris conscience de cette responsabilité qui nous incombait de garder ce lien, de continuer à faire vivre Taputapuātea... qu'il continue d'exister, que ce lieu soit vivant et actuel. »



Chronologie



PRÉ-HISTOIRE :

- 800-900 ap. J.-C. : Premier peuplement humain connu de Polynésie orientale
- 1157 : Fondation de Turku (Finlande)**
- 1257 : Dernière migration vers la Nouvelle-Zélande (Tradition orale)
- 1337-1453 : Guerre de 100 ans**
- 1400-1500 : Premiers marae datés. Expansion de l'occupation intérieure. Premiers signes de perturbations environnementales (érosion des vallées)

LES DÉCOUVREURS OCCIDENTAUX :

- 1492 : Colomb découvre l'Amérique et débarque à Cuba**
- 1494 : Colomb découvre la Jamaïque. Traité de Tordesillas (Portugal à l'est)**
- 1504 : La Joconde**
- 1511 : Conquête de Cuba**
- 1515 : Fondation de la Havane (Cuba)**
- 1521 : Magellan débarque à Homonhon (Philippines)**
- 1521 : Le navigateur portugais Magellan découvre l'atoll de San Pablo ou Pukapuka. Premiers contacts entre Européens et Polynésiens
- 1521 : Prise de Belgrade (Turquie)**
- 1534 : Cartier au Canada**
- 1535 : Fondation de Lima (Pérou)**
- 1536 : Inquisition (Portugal)**
- 1542 : Création de la royauté péruvienne**
- 1543 : Théorie de Copernic (« La terre tourne autour du soleil »)**
- 1576 : Fondation de Luanda (Angola)**
- 1595 : Le navigateur espagnol Mendana découvre les îles sud de l'archipel des Marquises Premiers contacts entre Européens et Polynésiens
- Vers 1750 : Naissance de Tū-Teina, plus connu sous le nom de Pōmare 1er
- Vers 1760 : Un oracle (tahu'a h'i'ohi'a) du nom de Vaitā se tenait sur une plage de Ra'iātea dans l'archipel des Îles de la Société, contemplant les ruines d'un temple en pierre. Plusieurs jours auparavant, des guerriers de l'île avoisinante, de Bora Bora, avaient attaqué le pū-marae Taputapuātea, tuant le grand chef et profanant ce célèbre sanctuaire, centre de la confrérie des arioi, troubadours adorateurs du dieu 'Oro, célébré sur ledit temple.
- 1767 : Le Britannique Samuel Wallis découvre l'île de Tahiti : Premiers Européens à Tahiti
- 1768 : Le Français Louis-Antoine de Bougainville prend possession de la Nouvelle Cythère au nom du roi de France. Ahutoru, l'accompagnera en France et sera le premier Tahitien à partir pour l'Europe
- 1769 : Le Britannique James Cook fait un premier séjour à Tahiti
- 1772 : Des prêtres franciscains s'installent à Tautira, sur la presqu'île de Tahiti, pour tenter d'implanter une mission catholique
- 1776 : Déclaration d'indépendance aux États-Unis**
- 1782 : Naissance de Tū, plus connu sous le nom de Pōmare II (deuxième du nom)
- 1788 : Épopée des mutins du Bounty
- 1789 : Révolution française**

ÉVANGELISATION :

- 1797 : Les premiers missionnaires protestants de la London Missionary Society arrivent à Matavai - Tahiti à bord du Duff
- 1802 : « Guerre de Rua » opposant l'ari'i Pōmare I au pouvoir politico-religieux d'Atahuru (Tahiti-nui)
- 1803 : Mort de Pōmare I, consécration de son fils Tū - Pōmare II
- 1804 : Sacre de Napoléon Bonaparte**
- 1805 : J. Davies fixe les bases d'un alphabet tahitien
- 1806 : J. Davies ouvre une première école à Moorea (archipel de la Société)
- 1808 : Guerre « Te tāmā'i rahi iā Arahura'i », Pōmare II se réfugie sur l'île de Moorea
- 1810 : Édition à Londres du « Te aebi no Tahiti », Premier ouvrage en langue polynésienne
- 1815 : Défaite de Waterloo / Restauration**
- 1815 : Bataille de Fei-Pi », mort du chef 'Opūhara de Papara (Tahiti-nui), confirmation du pouvoir de Pōmare II. Début de la christianisation massive des Tahitiens
- 1816 : Bataille de Ra'iātea : Fenuapeho, chef de Taha'a (Îles Sous-le-Vent) est vaincu par Tamatoa, chef de Ra'iātea
- 1817 : Bougainville arrive à Manille (Philippines)**
- 1818 : La ville de Papeetē est fondée par le pasteur Crook. Fondation de la station missionnaire de Ra'iātea
- 1819 : Promulgation du code Pōmare, le roi Pōmare II se convertit au christianisme. Baptême de Pōmare II
- 1821 : Mort de Pōmare II
- 1821 : Mort de Napoléon Bonaparte**
- 1823 : Couronnement de Pōmare III et arrivée du pasteur Pritchard
- 1827 : Mort du petit Pōmare III. 'Aimata devient la « Reine Pōmare IV »
- 1828 : Émergence de la « secte des Mamaia », syncrétisme des religions chrétienne et ancienne
- 1830-1848 : Monarchie de Juillet**
- 1834 : Des Picpiciens s'installent à Mangareva (archipel des Gambier)
- 1836 : Expulsion des missionnaires catholiques de Tahiti
- 1839 : Traité de paix des Îles Sous-le-Vent « Te-hau-pahu-hui-i-te-hau-roa » identifiant trois nouveaux royaumes en plus de celui du ari'i Tamatoa
- 1842 : Mise en place du protectorat français, annexion de l'archipel des Marquises

DU PROTECTORAT À UNE COLONISATION EFFECTIVE :

- 1843 : Ratification par le roi Louis-Philippe du protectorat sur Tahiti et ses possessions.
- Papeetē devient la capitale des Établissements français d'Océanie. Armand Bruat, premier gouverneur des ÉFO
- 1844-1847 : Guerre franco-tahitienne
- 1845 : Exécution du chef Pākoko à Taioha'e (archipel des Marquises)
- 1847 : Convention de Jarnac**
- 1847 : Fin de la guerre franco-tahitienne, restauration du Protectorat
- 1848 : Deuxième république**
- 1852 : Deuxième Empire**
- 1852 : Départ des derniers missionnaires de la London Missionary Society remplacés par les frères de la Société des Missions Évangéliques de Paris / Annexion de la Nouvelle-Calédonie
- 1854 : Mort de Tātī, chef de Papara (Tahiti-nui)
- 1855 : Création et organisation d'un établissement scolaire dans chaque district



Angola



Azerbaïjan



Burkina Faso



Croatie



Cuba



Finlande



Indonésie



Jamaïque



Kazakhstan



Koweït

- 1857 : Couronnement de Tamatoa V à Ra'iātea
- 1859 : Usage du tahitien interdit dans les écoles publiques de Papeetē
- 1862 : Ordonnance rendant obligatoire l'enseignement du français dans les écoles
- 1863 : « La Grande Plantation » de 'Atimāono (Tahiti-nui) s'installe sur la « Terre Eugénie »
- 1865 : Arrivée des premiers coolies chinois à 'Atimāono pour travailler à la Grande Plantation
- 1866 : Le code civil remplace le code Pōmare
- 1869 : Inauguration du Canal de Suez
- 1870 : Troisième République
- 1871 : Déchéance de Tamatoa V par ses sujets
- 1874 : Protectorat français sur Annam (Vietnam)
- 1877 : Mort de la Reine Pōmare IV et couronnement de Pōmare V
- 1880 (29 juin) : Tahiti devient une colonie française
- 1881 : L'école devient gratuite : Ferry. Premier Tiurai (festivités du 14 Juillet)
- 1882 : Annexion de l'archipel des Gambier
- 1887 : Annexion de l'île de Rapa (archipel des Australes).
- Abrogation de la convention dite « de Jarnac », laissant toute liberté d'action à la France pour annexer les Îles Sous-le-Vent et contrecarrer ainsi les ambitions anglaises et allemandes
- 1888 : Début de « La guerre d'indépendance des Îles Sous-le-Vent » à Huahine qui se répand sur Ra'iātea et Taha'a, avec une révolte menée à Ra'iātea par le guerrier Teraupo'o. Annexion par les armes de l'île de Ra'iātea
- 1890 : Création de la commune de Papeetē
- 1897 : Fin de la guerre d'indépendance des Îles Sous le Vent 1897, les Français matent les insurgés pas les armes. Vaincus, les habitants sont « punis » en n'obtenant pas le statut de « citoyen français ». On leur donne le statut d'indigène
- 1900 : Annexion de l'île de Rurutū (archipel des Australes). Protectorat
- 1901 : Annexion de l'île de Rimatara (archipel des Australes). Protectorat
- 1902 : Indépendance de Cuba
- 1903 : Cyclones et raz de marées destructeurs aux îles des Tuamotu du centre
- 1906 : Cyclones et raz de marées destructeurs aux Tuamotu et à Tahiti

LE XX^e SIÈCLE EN POLYNÉSIE :

- 1910 : Début de l'exploitation du phosphate sur l'atoll de Makatea (archipel des Tuamotu)
- 1916 : Départ des premiers contingents de soldats du « Bataillon du Pacifique »
- 1914 : Deux croiseurs allemands bombardent la ville de Papeetē
- 1917 : Révolution russe
- 1918 : L'état Ottoman est vaincu (Turquie). Restauration de l'indépendance polonaise
- 1919 : Retour des combattants, les « Poilus Tahitiens »
- 1923 : Le traité de Lausanne reconnaît les frontières de la Turquie
- 1931 : Création de la commune de 'Utuoroa (Ra'iātea)
- 1932 : Entrée de la Turquie à la Société des nations (Turquie)
- 1935 : Mort de Marau Taaroa, dernière reine de Tahiti
- 1939-1945 : Deuxième guerre mondiale, proclamation de l'indépendance en Indonésie
- 1940 : Les ÉFO se rallient à la France libre du général De Gaulle
- 1941 : le Bataillon du Pacifique prend part à la seconde guerre mondiale
- 1942 : Installation d'une base américaine à Bora Bora (Îles Sous-le-Vent)

- 1943 : Indépendance proclamée du Liban
- 1945-1958 : Quatrième République
- 1945 : Admission des Philippines à l'ONU
- 1945 : Fin du régime d'indigénat. Création du franc pacifique
- 1946 : Retour des volontaires du Bataillon du Pacifique. Les ÉFO sont inscrits sur la liste des pays à décoloniser de l'ONU
- 1946-1954 : Guerre d'Indochine (Vietnam)
- 1947 : « Affaire du ville d'Amiens ». Arrestation du leader nationaliste, Pouvanaa à Oopa
- 1949 : Création du RDPT ou « Rassemblement démocratique des populations tahitiennes » par Pouvanaa à Oopa
- 1953 : Création de la fédération d'Afrique centrale (Zimbabwe)
- 1953 : Armistice de Panmunjom (Corée)
- 1954 : Guerre d'Algérie
- 1955 : Guerre du Vietnam. Le Portugal entre à l'ONU
- 1956 : Proclamation de l'indépendance en Tunisie
- 1957 : Fondation de l'union des populations d'Angola
- 1957 : Les Établissements français d'Océanie deviennent « Territoires de la Polynésie française »
- 1958 : Cinquième République
- 1958 : Arrestation de Pouvanaa à Oopa
- 1959 : Indépendance de la Haute Volta (Burkina Faso)
- 1959 : La Polynésie française devient un « territoire français d'outre-mer »
- 1961 : Construction du mur de Berlin. Indépendance du Koweït. Proclamation de l'indépendance du Tanganyika (Tanzanie)
- 1961 : L'aéroport international de Tahiti-Fa'a'a est inauguré
- 1962 : Proclamation de l'indépendance de la Jamaïque
- 1962 : Inauguration de l'aérodrome de Ra'iātea
- 1963 : Le « Centre d'Expérimentation nucléaire du Pacifique » est installé
- 1966 : Premier tir atomique à Moruroa, « Aldébaran »
- 1964 : Cession à l'État français des atolls de Fangataufa et Moruroa (archipel des Tuamotu)
- 1969 : Le premier homme sur la lune
- 1971 : Création des communes en Polynésie française
- 1974 : Installation de l'Académie Tahitienne
- 1976 : Réunification du Vietnam
- 1977 : Promulgation du statut d'autonomie de gestion
- 1978 : Nomination du pape Karol Wojtyła (Pologne)
- 1979 : Constitution de 1979 (Pérou)
- 1980 : Indépendance du Zimbabwe
- 1980 : La langue tahitienne devient langue officielle au même titre que la langue française
- 1981 : Extension de la loi Deixonne à la Polynésie française qui permet l'enseignement du tahitien dans les écoles
- 1984 : Obtention du statut d'autonomie interne
- 1986 : Entrée du Portugal dans la CEE
- 1989 : Chute du mur de Berlin
- 1991 : Fin de la Guerre Froide. Pacte de réconciliation (Corée). Proclamation de l'indépendance du Kazakhstan
- 1992 : L'Azerbaïdjan est admis à l'ONU
- 1992 : Fin des essais nucléaires. Inauguration de l'Université française du Pacifique
- 1995 : Création de l'Université de la Polynésie française



Liban



Pérou



Philippines



Pologne



Portugal



République de Corée



République Unie de Tanzanie



Tunisie



Turquie



Viêt nam



Zimbabwe





Azerbaijan

Kazakhstan

Kuwait

Republic of Korea

Pacific Ocean

Philippines

Vietnam

Indonesia

Indian Ocean

Sydney

Auckland